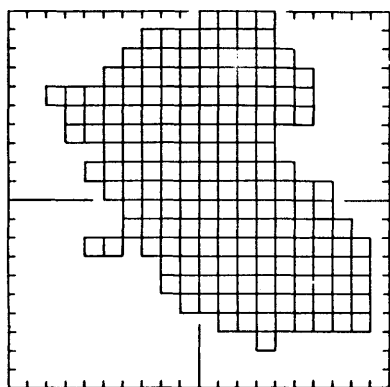




La LETTRE de l'ATLAS ENTOMOLOGIQUE REGIONAL

N° 1 - mars 1993

Directeur de la publication : Ch. PERREIN

Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France, Museum, 12 rue Voltaire, 44000 Nantes

UN AN

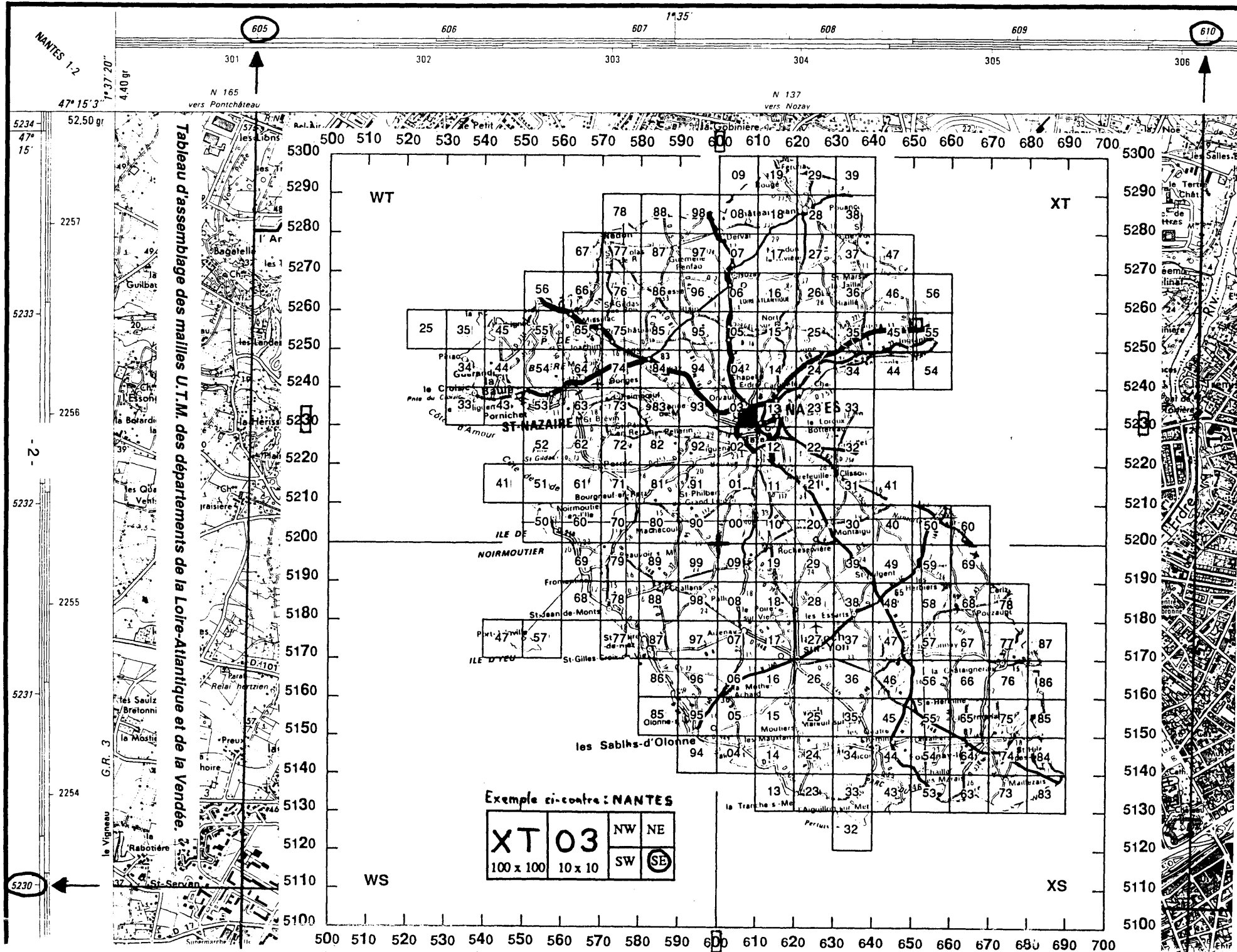
Le 26 février 1992, la Section d'Entomologie de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France a souhaité contribuer à la cartographie de notre patrimoine faunistique en lançant un Atlas entomologique régional.

La méthode adoptée est un repérage de type absence/présence à l'intérieur du quadrillage kilométrique européen *Universal Transverse Mercator* (U.T.M.). Cette méthode de repérage est celle retenue pour la Cartographie des Invertébrés Européens ainsi que pour l'Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée, en préparation sous la direction de Pierre DUPONT. Ces deux départements sont compris dans quatre divisions de 100 x 100 km désignées par deux lettres (WS, WT, XS et XT) et totalisent 179 unités de 10 x 10 km identifiées par deux chiffres, extraits des nombres correspondant aux coordonnées du réseau UTM. Ci-après figure un tableau d'assemblage de ces mailles que l'on peut dessiner plus précisément en reliant au crayon les amorces des coordonnées se terminant par 0 imprimées, en noir, à l'extérieur du cadre de toutes les cartes de l'I.G.N. actuellement éditées au 1/25000^e (cf. p. 2).

Dans une perspective biohistorique, cet état des lieux de la faune entomologique est conçu pour différentes périodes chronologiques - deux au minimum - de manière à suivre, bien sûr, l'évolution des populations mais aussi pour valoriser les collections tant publiques que privées, d'une part, et encourager le travail de prospection à venir, d'autre part. En effet, dans un souci d'émulation, d'engagement individuel et d'exigence scientifique et patrimoniale, l'*Atlas entomologique régional* publiera, espèce après espèce, pour chaque période chronologique et pour chaque maille unitaire, les références (auteur / observateur et date) de la première ou plus ancienne donnée disponible.

L'instrument d'aide à la collecte des données est la "fiche de relevé" listant les espèces d'un groupe systématique (cf. *in fine*). Pour chaque fiche, dans l'angle supérieur droit, se jouxtent le cadre réservé à l'observateur/collecteur, les cases pour la date d'observation et celles pour le codage de la maille UTM et le cochage recommandé du quart de maille de 100 km². Le grand cadre médian permet une certaine souplesse dans l'utilisation de la fiche. En effet, un numéro d'ordre peut suivre le nom de l'espèce entouré ou souligné d'un trait dans la liste et renvoyer dans ce cadre aux informations les plus diverses ; bien sûr, en l'absence de date et de codage du lieu d'observation, les indications chronologiques et topographiques sont alors indispensables ici pour chaque espèce. Pour les périodes historiques - révolues - la mention d'une date n'est pas nécessaire mais recommandée car bien sûr un témoignage daté a priorité sur un témoignage non daté. Enfin, il est souvent plus commode d'ouvrir une fiche par lieu d'observation.

L'*Atlas entomologique régional* souscrit aux règles déontologiques en vigueur pour les inventaires de faune et de flore. Ainsi, la participation au présent projet n'empêche nullement chacun d'exploiter et de publier, à tout moment et comme il l'entend, ses propres informations. En revanche, les coordonnateurs



amenés à collecter les fiches d'enquête s'interdisent d'utiliser ou de publier pour leur compte les témoignages dont ils ont ainsi communication. Il sera accusé réception de tout envoi de fiches par courrier, toutefois il est recommandé d'en conserver une copie.

Deux opérations ont été engagées lors de la naissance du projet :

- **les Coléoptères Longicornes de la Loire-Atlantique** sur deux périodes, *avant 1992* et *1992 et +*. La fiche "Cerambycides 44" dont la liste d'espèces est non exhaustive utilise la nomenclature d'A. VILLIERS, *Faune des Coléoptères de France. Cerambycidae*, Paris, Lechevallier, 1973.

- **les Lépidoptères Rhopalocères de la Loire-Atlantique et de la Vendée**, sur trois périodes : *avant 1960*, *1960-1989* et *1990 et +*. La fiche "Rhopalocères" couvre la Région des Pays de la Loire et utilise la nomenclature de L.G. HIGGINS *et al.*, *Guide complet des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé, 1991.

Ses responsables ont le plaisir de rendre compte dans la présente *Lettre* de cette première année d'activités au service de nos chères bestioles.

Merci de votre confiance et bonnes observations.

CERAMBYCIDAE 44

par
Alain SADORGE

L'Atlas prend en compte à ce jour 1838 informations dont :

- 1098 provenant des personnes qui nous ont communiqué l'inventaire de leur collection, leurs observations ou informations personnelles et nous les en remercions, il s'agit de : Frédéric ALLAIN, Jacques BOIFFARD, Anne-Marie BORDIER, Gilles BORDIER, Gérard BOUGUENNEC, Georges BROQUET, Georges CHAUVIN, Marc DECROS, Pierre FARINEL, Claude HERMOUET, Nelly LAIGLE-PÉRON, Bernard LAMPER, Christian PERREIN, Alain SADORGE et Éric TEXIER.

- 725 provenant des collections du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes, il s'agit des collections de : Jules DOMINIQUE, Henri DONNOT, Émile GAULTIER, Édouard de L'ISLE, E. PROUTEAU, Maurice de LA ROCHE MACÉ ; de plus quelques informations ont été puisées dans la collection exposée au Muséum. Nous remercions Madame le Conservateur du Muséum de nous avoir permis la consultation de ces collections. Nous remercions également Mademoiselle Florence SUPPLISSON pour sa très large participation au relevé du contenu des collections.

- 15 ont été puisées dans la littérature, notamment les bulletins de la SSNOF.

L'analyse de toutes ces informations est résumée dans les deux tableaux ci-après : le *tableau 1* (p. 4) précise la situation pour chacune des 99 mailles du département. On peut constater que :

. 37 mailles sont vierges de toute information	. 25 mailles ont fait l'objet de moins de 6 observations
3 ont des informations datant de plus de 50 ans	6 de 6 à 10 observations
9 entre 26 et 50 ans	12 de 11 à 25 observations
11 entre 10 et 25 ans	13 de 26 à 100 observations
39 ont moins de 10 ans	6 plus de 100 observations
. 23 mailles ont reçu la visite d'un seul observateur	. 26 mailles ont révélé de 1 à 5 espèces
30 de 2 à 5 observateurs	8 de 6 à 10 espèces
5 de 6 à 10 observateurs	16 de 10 à 25 espèces
4 plus de 10 observateurs	12 plus de 25 espèces

L'année 1992, début de la seconde période prise en considération, représente 119 observations.